

PROJET EN VUE DU DÉPÔT D'UNE MOTION DE CENSURE, CONCERNANT LA SITUATION EN UKRAINE, PROPOSÉ AUX DÉPUTÉS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La proposition que nous faisons aux députés, seuls détenteurs selon l'article 49 de la Constitution, de la possible mise en cause par l'Assemblée Nationale de la responsabilité du gouvernement par le vote d'une motion de censure, concerne son attitude sur la situation explosive, dangereuse à la fois pour les libertés démocratiques et pour la paix en Europe, qui s'est créée à Kiev en Ukraine.

Elle se justifie notamment par :

La présence et l'implication dans les affaires intérieures de l'Ukraine de notre ministre des Affaires étrangères, agissant au nom du gouvernement français et de l'Union Européenne, aux côtés des émeutiers néonazis et fascistes de la place Maidan à Kiev. Il est avéré que ces émeutiers jouèrent un rôle décisif dans le déclenchement des violences, rôle que le gouvernement français aurait dû stigmatiser au lieu de s'enthousiasmer pour ce qui apparaît nettement comme un putsch contre les autorités légales ;

Le ministre des Affaires étrangères ne pouvait ignorer l'antisémitisme virulent, la russophobie, l'anticommunisme, des néo-nazis-fascistes de Svoboda, ex-parti national-socialiste ukrainien, dont l'emblème est la croix gammée. Il a pourtant négocié avec les représentants de ce parti, le 21 février 2014, à Kiev un accord trahi dès le lendemain comme celui de Munich en 1938.

Le ministre des Affaires étrangères de la France a déclaré le 11 mars dernier : « Quand on accuse ce gouvernement d'être d'extrême droite, c'est faux ». Cependant Svoboda est lié à l'Alliance Européenne des Mouvements Nationaux, fondée par Bruno Gollnisch. Il fait également parti du Front National Européen qui regroupe, le NPD, Aube Dorée, auteur de nombreux crimes en Grèce. Le 3 février 2010 un accord a été conclu entre le Front National et Svoboda. À cette occasion Jean-Marie Le Pen annonça la « collaboration » des partis, car ils ont « évidemment beaucoup de points communs, d'idéaux communs ». M. Fabius pourra-t-il nier cela aussi ?

Deux références suffiront : le numéro 2 du gouvernement, vice-premier ministre est le nazi Alexander Sytch, du parti Svoboda. Citons encore le grand chef de Svoboda, Oleh Tyahnybok qui rendait hommage, le 15 décembre 2004, dans *The Guardian* « à ceux qui avaient nettoyé le pays des Juifs et des Russes entre 1941 et 1945 » et il appelait à rendre « l'Ukraine aux Ukrainiens » en libérant le pays des « Juifs moscovites qui l'exploitent ».

La France, coorganisatrice du procès de Nuremberg, a qualifié l'holocauste de crime contre l'humanité. N'est-il pas stupéfiant que Oleh Tyahnybok se revendique des collaborateurs nazis-fascistes ukrainiens et des occupants allemands qui commirent la « shoah par balles », dès septembre 1941, avec le massacre de Babi Yar ?

Il y a 80 ans, le 6 février 1934, les Croix de feu et les cagouleurs massés place de la Concorde tentèrent la prise d'assaut du Palais Bourbon. Mis en échec par le Front Populaire ils prirent leur revanche lorsque la croix gammée flotta sur notre capitale. Ils formèrent à Vichy avec le concours de baïonnettes allemandes le gouvernement de la collaboration avec l'occupant nazi. Le coup

de force de la place Maïdan comporte de nombreuses similitudes avec ce triste rappel historique.

La négation par le gouvernement français et la quasi-totalité des partis politiques et des médias de la présence de néonazis-fascistes à parité dans le gouvernement ukrainien nous oblige à rappeler que :

Andrei Parubiy, fondateur du Parti national-social (NDP) inspiré du NSDAP de Hitler détient la présidence du Conseil de la sécurité nationale, organe suprême pour la défense et l'intérieur.

Postes occupés par des membres du parti à croix gammée Svoboda :

Alexander Sytch, vice-premier ministre, numéro 2 derrière lasteniouk ;

Oleg Makhnitsky, occupe le bureau du procureur général disposant du pouvoir suprême sur le plan judiciaire pouvant lever l'immunité parlementaire pour faire inculper tout élu ;

Serhiy Ack, est ministre de l'enseignement ;

Olexandr Myrni, ministre de l'agriculture ;

Sergei Kvit ministre de l'Education ;

Dimitri Bulatov, ministre des sports, héros des indignés à crânes rasés de Maïdan, est très lié au groupe ultra fasciste Secteur droit.

LA CHASSE AUX COMMUNISTES EST OUVERTE

Rostislav Yasilko, premier secrétaire du comité de ville de Lviv du Parti communiste ukrainien a été torturé, le 22 février 2014, pendant 12 heures dans ce bastion des néonazis de Svoboda. Il raconte :

« Ils m'ont glissé des aiguilles sous les ongles, battu avec des bâtons et des coups de poing, ils m'ont frappé au poumon droit, ils m'ont cassé trois côtes, la cloison nasale, j'ai un kyste au visage. [...] J'ai subi une commotion cérébrale au deuxième degré. Mon corps est couvert de bleus. Ils m'ont battu avec toutes sortes de documents, une chaîne en or avec une croix. Ils ont poursuivi ma mère, mes enfants, ils les ont menacé de mort ainsi que ma compagne et moi-même » (http://www.editoweb.eu/nicolas_maury/Rostislav-Vasilko-dirigeant-communiste-a-Lviv-Ukraine-torture-par-les-neonazis-de-EuroMaidan_a7497.html).

Nous constatons, avec colère et le cœur serré, l'agressivité criminelle de ces groupes qui défilèrent à Kiev le 22 février dernier sous les drapeaux des nazis ukrainiens de la division SS Galicie ; leur insultante et intolérable glorification de tous les SS, donc par conséquent ceux de la division SS Das Reich, coupables des pendaisons du 9 juin 1944 à Tulle où l'officier SS Kowatsch, exécutant de Lammerding déclara : « nous avons pris en Russie l'habitude de pendre. Nous avons pendu plus de 100 000 hommes à Karkov et à Kiev. Ici ce n'est rien ».

Il doit être clair, comme cela l'est pour nous-mêmes, que les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité qui ont bouleversé la conscience universelle nous dictent la conduite que tout être humain doit suivre, à savoir : on ne peut honorer la mémoire des martyrs de Tulle, d'Oradour-sur-Glane, de Maillé, d'Ascq, des victimes des camps de la mort et d'extermination, des fusillés de Chateaubriand, du Mont Valérien, de la Citadelle d'Arras, des Arcades de Nice,

des morts sous la torture, de toutes celles et ceux qui firent le sacrifice suprême pour une France libre et, dans le même temps, pactiser avec les néonazis et les fascistes.

Il est une question fondamentale que nous ne pouvons éluder : Quels sont les responsables du bain de sang de la place Maïdan ?

La révélation la plus explosive résulte de l'enregistrement d'une conversation entre Urmars Paet, ministre estonien des Affaires étrangères et Catherine Ashton, chef de la diplomatie de l'UE, le 26 février 2014. L'échange portait sur les crimes des tireurs embusqués de la place Maïdan. Il en ressort ce qui suit :

« [...] toutes les preuves montrent que les gens qui ont été tués par des tireurs embusqués, des deux côtés, les policiers et les gens de la rue, que c'étaient les mêmes tireurs embusqués qui tuaient les gens des deux côtés et que maintenant, on en vient à comprendre de mieux en mieux que derrière les tireurs embusqués, ce n'était pas lanoukovitch mais quelqu'un de la nouvelle coalition ».

L'authenticité des échanges a été confirmée. U. Paet conclut la conversation par cette remarque : « ça discrédite d'ores et déjà cette nouvelle coalition ».

Cette déclaration inouïe est connue du ministre des Affaires étrangères de la France qui garde un silence complice, ce qui justifie d'autant plus la motion de censure.

L'honneur de la France exigerait d'un nouveau gouvernement, si la motion était adoptée, qu'il s'implique totalement dans la demande d'une enquête internationale afin de faire toute la lumière sur ce massacre. La France doit rompre ses relations avec ce gouvernement comptant des néonazis-fascistes aux postes clés.

Une conclusion s'impose. L'Union Européenne, les Etats-Unis et leur bras armé l'O.T.A.N., agissent de concert pour isoler la Russie et les pays de la C.E.I. jouant avec le risque d'une guerre dont nul ne pourrait prévoir les terribles conséquences.

Nous appelons les députés de l'Assemblée Nationale à prendre sans attendre la décision d'ouvrir un débat à la hauteur des exigences de paix de l'Atlantique à l'Oural.